

MATINALES ANFA : 24 RENDEZ-VOUS PARTOUT EN FRANCE AVEC LES ENTREPRISES DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITE

La troisième édition des « Matinales », organisée par l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA) du 29 novembre 2016 au 16 février 2017, est destinée à accompagner les entreprises des services de l'automobile sur les enjeux techniques et les actualités législatives et réglementaires liées à la formation professionnelle.

Ouvertes aux entreprises de la branche et à leurs partenaires, ces matinales entrent dans la mission d'appui et de conseil de l'ANFA. Elles proposent aux dirigeants, gérants, responsables des ressources humaines, responsables vente et après-vente, un temps d'information et d'échanges sur l'actualité du secteur et de la formation. Au programme de cette édition :

- Dépollution et émissions de CO₂ : comprendre la réglementation européenne et identifier les impacts sur les métiers.
Quelles nouvelles réglementations et mesures de vérification ? Quelles énergies pour la voiture de demain et quelles compétences seront nécessaires en ateliers ?
- Formation de branche : connaître l'actualité législative et réglementaire.
Compte personnel d'activité, loi Travail, loi Égalité et Citoyenneté : quels changements dans la gestion des ressources humaines ?
- Accompagnement ANFA : développer les compétences des salariés et préparer l'avenir de l'entreprise - la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Ces Matinales sont gratuites pour l'entreprise, et les inscriptions en ligne sont d'ores et déjà ouvertes sur le site de l'ANFA :

MATINALES ANFA



- Dépollution et émissions de CO₂
- Formation de branche : actualité législative et réglementaire
- Accompagnement ANFA



**L'ANFA, votre interlocuteur emploi-formation
DES SERVICES 100 % PROFESSION**

À PROPOS DE L'ANFA WWW.ANFA-AUTO.FR

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'ANFA compte 10 délégations régionales offrant un service de proximité.

RELATIONS PRESSE ANFA :

Marie-Joëlle Depardieu – 01 41 14 13 41 – depardieumj@anfa-auto.fr

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANFA :

• 57.000 jeunes en formation • 20.000 apprentis • 6.000 contrats de professionnalisation • 1.278 CQP délivrés par 198 jurys • 2.352 enseignants et formateurs formés - 661 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés • 115.000 stagiaires de la formation continue •